

Réseau d'Accueil
des Toblerones

Association Intercommunale
d'Accueil de jour des Enfants

INFO RAT

Bulletin d'informations du Réseau d'Accueil des Toblerones

Numéro 8 · Décembre 2017

LA CRÈCHE LES COLINETS À BEGNINS : LA GARANTIE D'UN ENVIRONNEMENT ADAPTÉ ET AC- CUEILLANT POUR LES ENFANTS ET LEURS FAMILLES

45 enfants sont actuellement inscrits aux Colinets. La crèche dispose d'un total de 22 places, dont 5 pour les bébés de la fin du congé maternité à 18 mois, 7 places trotteurs pour des enfants de 18 mois à 2 ans et demi et 10 places grands pour des enfants de 2 ans et demi jusqu'à l'âge de l'entrée à l'école.

Le but du projet pédagogique de la crèche Les Colinets est d'offrir à l'enfant un environnement adapté et sécurisé lui permettant de se développer harmonieusement sur les plans affectif, intellectuel et physique. Pour mener à bien cette mission, les objectifs sont déclinés en quatre points forts :

- Offrir à l'enfant et à sa famille un environnement adapté et sécurisé
- Permettre à l'enfant la découverte et le développement de ses compétences personnelles et sociales
- Créer, développer et favoriser le lien familial
- Faire découvrir à l'enfant le monde extérieur

La direction est assurée par Mme Nadine Viry, éducatrice de l'enfance et au bénéfice d'une formation de directrice d'institution de l'enfance, poste qu'elle occupe à temps complet. Selon les besoins, Mme Viry assume également des remplacements ponctuels au sein de l'équipe éducative composée de onze personnes.

Deux éducatrices, une ASE et une apprentie assurent le service de la nursery, l'accueil chez les trotteurs revient à deux ASE et une stagiaire et chez les grands, une éducatrice, une ASE, une auxiliaire et une stagiaire sont en charge des enfants.

L'équipe éducative est composée de Mmes Clothilde Imhof, Daniela De Melo, Aïda Martins, Pasqualina Costantini, Sophie Peytregnet, Emilie Chevrier, Carina Barros Cloé Bally, Virginie Aeby et Jennifer Rodriguez. Muriel Schwarzentrub assure l'intendance et Mme Da Cuhna est femme de ménage.

Un brin d'histoire

Depuis août 2017, le conseil de Fondation est présidé par Mme Angélique Schaer. «J'ai croisé la route des Colinets en novembre 2011 lorsque Mme Geo Dupont alors présidente en charge, m'a proposé de



rejoindre le comité. Il est particulièrement agréable de pouvoir mettre mes compétences bénévolement à disposition d'une structure d'accueil de jour», confie Mme Schaer, avant de poursuivre: «Une structure comme Les Colinets représente de grands avantages pour toutes les familles résidentes d'une commune, ainsi que pour les futurs habitants».

La crèche garderie Les Colinets de Begnins a été fondée par M. Aldo Fossati en 2003.

A ce jour, le conseil de fondation est composé de :

Angélique Schaer, présidente
Anne Stiefel, vice-présidente
Salima Achard, finances
Chabbou Saleh-Rastin, secrétaire
Georgette Dupont, membre
Linda Gachet, déléguée parents
jusqu'au 31.12.2017

Contacts : 022 366 41 75

E-mail : colinets@bluewin.ch



EDITO

QUANTENSPRUNG: Ce n'est pas dans le domaine de la magie, voire sorcellerie que l'on trouvera la définition de ce nom masculin de la langue allemande, presque imprononçable, mais précis et intelligible.

Traduit en français, l'expression de «saut quantique» a pris la signification de changement abrupt, comme une promotion ou une augmentation, en anglais «quantum leap». Les signifiants populaire et scientifique décrivent tous les deux un changement se produisant d'un seul coup – révolutionnaire –, plutôt que graduellement – évolutif. La recherche sur la toile en donne au demeurant les significations suivantes: grand bond en avant, quantitatif et qualitatif, mesures constituant un saut qualitatif, avancée à pas de géant, progrès. **Mais c'est également un message sous-jacent d'optimisme inhérent au vocable QUANTENSPRUNG que le RAT souhaite vous adresser.**

Une volonté affichée de coller à la réalité des besoins des familles et apporter les solutions en adéquation à la vie moderne. Une augmentation notable de la subvention cantonale, l'acquisition d'un nouveau progiciel de gestion des salaires et de la comptabilité, le projet de déménagement de l'administration du RAT dans de nouveaux locaux en 2018, l'introduction d'un rabais fratrie répondant aux conditions-cadre fixées par la Fondation de l'Accueil de Jour des Enfants, le dépassement de 1.7 millions d'heures d'accueil en 2017, la mise en place de l'art. 63a de la Loi Vaudoise sur l'accueil collectif parascolaire, un nouveau règlement traitant des conditions générales, un nouveau design pour notre site web: voilà quelques éléments qui permettront au RAT de faire un vrai pas en avant, avec gouvernance, et une vision claire sur le développement du réseau en anticipation à l'augmentation de la population.

Marco Baiguini,
secrétaire général

CONFÉRENCE : L'ENFANT ET LES MEDIAS NUMÉRIQUES

Les écrans occupent une place importante dans notre quotidien, de la télévision au smartphone, en passant par la tablette et les jeux vidéo. Leurs utilisations sont très diverses mais demandent toutes d'être encadrées afin de préparer les enfants à en être des utilisateurs responsables par exemple en limitant le temps de leur utilisation durant la journée. «Vous ne laisseriez tout de même pas votre jeune enfant rouler avec une voiture 200cv à 2 heures du matin?» questionne l'orateur lors de sa présentation du 14 septembre à Duillier. La conférence a permis au nombreux public, de passer en revue le panorama virtuel actuel et de proposer des solutions pour éviter les usages excessifs. Le conférencier, M. Niels Weber, est psychologue-psychothérapeute FSP, spécialisé en hyper-connectivité. Il travaille régulièrement avec des familles ayant des difficultés à cadrer les activités numériques.

Les jeunes Suisses passent en moyenne 25 % plus de temps avec leur smartphone, leur tablette ou autre objet digital qu'il y a deux ans à peine. C'est ce que révèle l'étude JAMES 2016, menée conjointement par la Haute école zurichoise de sciences appliquées (ZHAW) et Swisscom. Sur Internet, on regarde souvent des vidéos sur YouTube ou Netflix, mais on utilise aussi intensément les réseaux sociaux. «Nous tous, nous nous questionnons beaucoup sur la place que prennent les jeux et appareils numériques chez les enfants». «L'important, est d'accompagner les jeunes utilisateurs à développer un esprit critique» selon M. Niels Weber.

Egalement actif au sein de l'association «Gaming Federation» association dont le but est la promotion et le développement de la culture du jeu vidéo en Suisse, et la démarche d'information auprès du grand public concernant une pratique responsable du jeu, M. Weber encourage les parents à s'intéresser aux jeux pratiqués par leur enfant. «Il n'y a pas d'âge pour jouer, mais il y a un âge pour chaque jeu.»

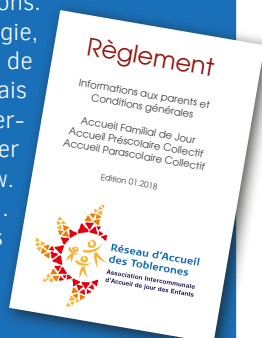
Notre conférencier conseille vivement de respecter l'âge indiqué sur le jeu. En questionnant l'enfant sur le jeu, les parents se rendront très rapidement compte si le jeu est adapté ou non à l'enfant et pourquoi il y joue. Il est au demeurant très important de créer des échanges avec l'enfant et des espaces pour la discussion.

L'étude JAMES précitée relève que 99 % des jeunes suisses entre 12 et 19 ans ont leur propre mobile et 40 % d'entre eux possèdent également une tablette, cela fait partie intégrante de leur moyen de communication et d'échange et il n'est pas prévu de changer voire disparaître ces prochaines années. Encourager les enfants à des activités extra-scolaires, susciter de l'intérêt dans différents domaines (sport, musique, hobbies, etc.), créera une interaction positive et dynamique. Un enfant trop exposé aux médias numériques risque de tomber dans l'ennui et de se nourrir exclusivement de stimulation et valorisation virtuelle provoqués par les likes des réseaux sociaux, ou de gains virtuels à des jeux numériques.



LE RÈGLEMENT REVISITÉ

Dans le cadre de son évolution et de ses responsabilités de pilotage de l'accueil de jour des enfants dans la région, le Réseau d'Accueil des Toblerones a mis à jour son règlement ainsi que les conditions-cadre. Dès le 1er janvier 2018, ledit document remplacera la version précédente. Par conséquent, le contrat d'accueil sera tacitement reconduit aux termes des nouvelles conditions-cadre. D'une manière générale, cette nouvelle version apporte plus de clarté et améliore sensiblement la lisibilité des articles correspondant aux conditions d'accueil des enfants. Au demeurant, il est en mesure de répondre à la plupart de vos questions. Par souci d'écologie, nous avons choisi de ne pas l'imprimer, mais vous trouverez une version PDF à télécharger sur notre site www.reseautoblerones.ch. Sur demande, nous vous enverrons un exemplaire papier.



CONVENTION COLLECTIVE

La Fédération Vaudoise des Structures d'Accueil de l'Enfance (FSAE) a adopté en date du 7 septembre 2017, la Convention collective de travail. Après près de 8 ans de négociations, la CCT a finalement été acceptée par 27 oui, 10 non et 12 abstentions par l'assemblée générale qui a ainsi donné mandat au comité de signer cette convention.

Le but de cette CCT est de favoriser la qualité de l'accueil des enfants. Les moyens proposés sont un soutien accru à la formation pour garantir du personnel compétent, une juste rémunération en adaptant le barème des salaires et des conditions de travail stimulantes par l'harmonisation des conditions de travail dans l'ensemble du canton de Vaud.

La mise en application de la CCT devrait se faire au 1er janvier 2019. Les institutions membres de la FSAE sont affiliées à cette convention et doivent maintenant s'organiser pour la mise en vigueur de son application. Celle-ci pourra se faire de manière progressive selon entente avec la commission paritaire.

LES DÉCISIONS DU CONSEIL INTERCOMMUNAL

Dans sa séance du 28 septembre 2017, le Conseil Intercommunal a traité de trois préavis : le budget 2018, le rabais fratrie et l'acquisition d'un ERP Abacus, qui ont tous les trois été acceptés.

Le budget 2018 présente un résultat équilibré pour un volume global du réseau d'accueil des Toblerones se montant à 21 millions. Un total de 1'750'000 heures d'accueil est prévu en 2018, ce qui représente une augmentation de 3%. Globalement, le coût supporté par les communes est budgeté à CHF 6,4 millions ce qui représente une augmentation de 1% par rapport à 2017.

La politique tarifaire sera adaptée aux conditions-cadre fixées par la Fondation de l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE) dès le 1er janvier 2018. La FAJE institue un rabais fratrie minimal de 20%, garanti à toutes les fratries. L'accès aux privilèges de la politique tarifaire sera effectif pour toutes les familles, et sera ciblée en fonction du revenu déterminant du ménage. L'abaissement progressif du rabais fratrie dès un revenu annuel brut de CHF 150'000.— sera appliqué jusqu'au nouveau plafond minimal de 20%. Pour les familles dont le revenu déterminant ne dépasse pas le seuil de CHF 150'000.—, l'application du rabais fratrie demeure inchangé. Pour rappel, le RAT est le répondant des structures d'accueil du réseau vis-à-vis des exigences de la Loi 211.22 sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) du Canton de Vaud et par la même occasion de la FAJE qui en contrôle l'application. Il a pour vocation primaire de coordonner les



activités de ses diverses structures d'accueil et d'en assurer l'unité de direction. Il établit un plan de développement de l'offre en places d'accueil. Il éditte notamment les conditions d'accueil, les priorités d'accès. Au demeurant, il définit sa politique tarifaire garantissant à la population un traitement identique pour chaque type d'accueil ainsi que l'accessibilité financière aux prestations telle qu'ancrée dans ladite LAJE. Il veille enfin à la viabilité financière du réseau et se porte garant des subventions cantonales distribuées aux structures d'accueil.

Au niveau informatique, il est à noter qu'à ce jour, les données financières et salariales du RAT sont traitées de manière

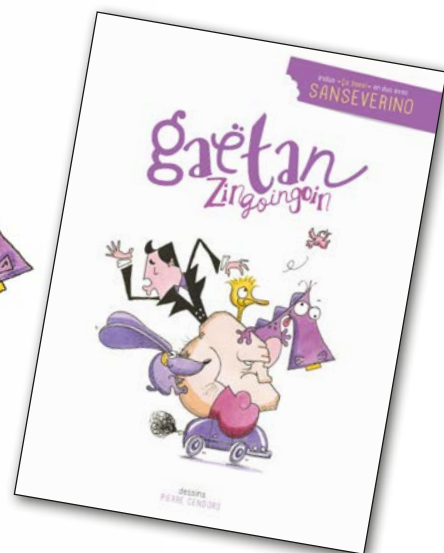
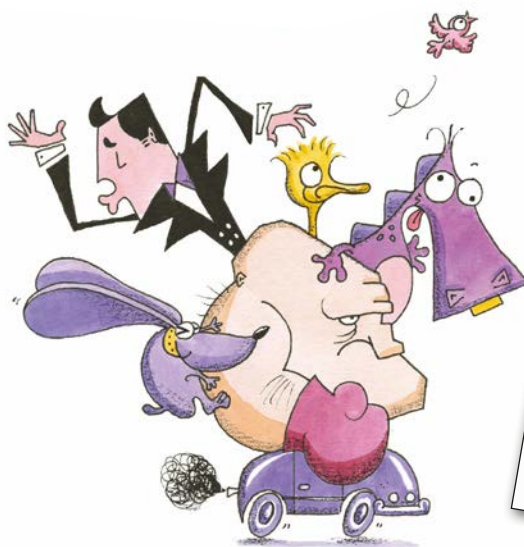
centralisée par un logiciel de gestion financière. S'agissant de l'arrêt progressif du développement et de la maintenance des logiciels que nous utilisons actuellement d'ici 2020, le Comité de direction a décidé de remplacer les logiciels salaire et comptabilité par des modules de l'ERP ABACUS. Au vu de l'ampleur des données analysées et dans un souci d'efficacité administrative, le réseau se doit de se doter d'outils performants et adaptés aux exigences de son domaine d'activités. Après une phase test pendant les mois d'octobre, novembre et décembre 2017, le nouveau système de gestion salariale sera opérationnel au 1er janvier 2018. Le progiciel de comptabilité sera quant à lui, remplacé dès janvier 2019.

« ON EST TOUS DES ZINGOINGOIN ! », CHANTE GAËTAN.

Après l'immense succès de ses albums, Gaëtan est venu à la rencontre des enfants du RAT et leurs parents avec ses chansons cocasses, à l'occasion d'un événement spécialement créé pour les enfants de l'Accueil Familial de Jour.

Quelque 150 enfants, parents et accueillantes en milieu familial ont participé aux festivités le mercredi 29 novembre dernier, au Centre communal des Morettes à Prangins. Zingoin, l'opus a fait parler de lui, car en effet, à quelque part « on est tous des Zingoin » !

Un moment privilégié pour les enfants, des chansons, des rires, un goûter et des dédicaces pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



PRÊTS POUR L'AVENTURE !



Marco Baiguini

Dans le cadre d'une journée Team Building, l'équipe administrative du RAT et de l'Accueil Familial de Jour est partie à la rencontre des lieux dédiés entièrement à Charlie Chaplin, probablement l'un des artistes les plus surprenants du XX^e siècle.

Chaplin's World est un musée créé à la mémoire et à l'œuvre de Charlie Chaplin et établi en Suisse, à Corsier-sur-Vevey dans le



A-L. Baconnier, C. Bovet, C. Favre, M. Clerc, M. Baiguini, P. Letellier, N. Widmer, C. Fankhauser

manoir de Ban dans lequel l'acteur vécut de 1952 jusqu'à sa mort en 1977.

La balade a permis à la petite équipe de vivre une expérience inoubliable aux trois coins du domaine : la vie de Charlie Chaplin au Manoir, un parcours inédit à travers les décors de ses plus grands films au Studio hollywoodien et une promenade dans le parc.

L'après-midi fut dédié à un atelier confection chocolat, agrémenté d'une dégustation de différents Grands Crus. Puis, sous l'œil attentif de professionnels, chaque participant a pu réaliser sa propre création chocolatée à savoir : des pralinés en forme des chaussures de Charlie Chaplin, avec un chocolat noir amer pour symboliser le caractère bien trempé de Charlot.

Voeux 2018

Nous profitons de cette occasion pour vous témoigner notre reconnaissance pour la confiance que vous nous accordez.

Nous vous présentons nos meilleurs voeux pour 2018 et vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année !

Que l'an nouveau qui s'annonce soit pour vous un feu d'artifice, fait de moments forts, d'éblouissements et de très belles surprises.



FERMETURE ANNUELLE

Nos bureaux, ainsi que les structures d'accueil du RAT seront fermés du Vendredi 22 décembre 2017 à 16h30 au lundi 3 janvier 2018.

*La Fourmière à Prangins réouvrira ses portes le 8 janvier 2018.